

# GUIDE D'INSCRIPTION

ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

- RESTAURATION SCOLAIRE
- ACCUEILS DU MATIN ET DU SOIR
- ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI
- PETITES VACANCES

## ACCUEIL GUICHET UNIQUE ET PERMANENCES

### GUICHET UNIQUE

Mairie annexe du Château d'Olonne – 1<sup>er</sup> étage  
53, rue Séraphin Buton – Le Château d'Olonne - 85180 LES SABLES D'OLONNE  
Ouvert du lundi au vendredi : 8h30 – 12h et 13h30-17h30, jusqu'à 19h le jeudi  
02.51.23.00.12 – 02.51.23.16.79  
[inscription-education-jeunesse@lessablesdolonne.fr](mailto:inscription-education-jeunesse@lessablesdolonne.fr)

### PERMANENCES

Mairie des Sables d'Olonne le mercredi de 8h30 à 12h  
Mairie annexe Olonne sur Mer le lundi de 8h30 à 12h et le mercredi de 13h30 à 17h30

POUR LES ENFANTS SCOLARISES  
EN ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

Document à conserver

## A : La Restauration Scolaire

Inscription
-------------

Tout enfant inscrit à l'école maternelle ou élémentaire peut accéder à la restauration scolaire qui est payante.

Chaque enfant est pré-inscrit à la restauration scolaire par les services municipaux.

Il vous appartient de confirmer cette pré-inscription au moyen du feuillet ci-joint, ou bien de la refuser.

En cas de refus de la pré-inscription, les services municipaux ne seront pas en mesure d'accueillir votre enfant si vous ne pouvez pas venir le chercher à la fin des heures d'enseignement.

Dans un premier temps, les modalités de restauration resteront différentes à l'échelle de la nouvelle ville. Ces modalités différentes impliquent des spécificités de fonctionnement :

**Les Sables** : vous devrez informer l'école **la veille** du jour de fréquentation souhaité afin que le repas de votre enfant soit commandé. **Si cette réservation n'est pas effectuée, votre enfant ne pourra pas déjeuner.**

Tout repas non annulé **la veille** du jour de consommation prévu **sera facturé** à la famille (sauf raison médicale : un certificat médical sera demandé).

**Olonne et le Château** : vous devrez informer l'école le matin même des jours de fréquentation souhaités.

## B : Les Accueils Périscolaires (Matin et Soir)

### Inscription aux accueils périscolaires

Tout enfant inscrit à l'école maternelle ou élémentaire peut accéder aux accueils périscolaires, qui **sont payants**.

Chaque enfant est pré-inscrit par les services municipaux à l'accueil du matin et à l'accueil du soir.

Il vous appartient de confirmer cette pré-inscription au moyen du feuillet ci-joint ou bien de la refuser.

En cas de refus de la pré-inscription, votre enfant ne pourra pas être accueilli par les services municipaux si vous souhaitez le déposer le matin avant les heures d'enseignement ou si vous ne pouvez pas venir le récupérer à la fin des heures d'enseignement.

Le temps d'accueil vous sera facturé dès lors que votre enfant aura été pris en charge par un animateur municipal.

Lieux d'accueils (en fonction du lieu de scolarisation de votre enfant) :

<b>Ecole fréquentée</b>	<b>Lieu d'accueil</b>	<b>Coordonnées</b>
Maternelle de la Chaume	77, rue du Lt Anger 85100 Les Sables d'Olonne	02 51 95 14 71
Elémentaire Pajot	62, rue Montauban 85100 Les Sables d'Olonne	02 51 23 79 11
Maternelle des Jardins	21, rue des Jardins 85100 Les Sables d'Olonne	02 51 95 78 83
Elémentaire Centre	avenue Carnot 85100 Les Sables d'Olonne	02 51 95 13 74
Maternelle Clemenceau	Bd Laplace 85100 Les Sables d'Olonne	02 51 32 68 31
Elémentaire Clemenceau	Bd Laplace 85100 Les Sables d'Olonne	02 51 32 68 31
Maternelle René Guy Cadou	8 rue Chateaubriand Olonne sur mer 85340 Les Sables d'Olonne	02.51.21.62.34
Elémentaire René Guy Cadou	18 rue Chateaubriand Olonne sur mer 85340 Les Sables d'Olonne	02.51.96.80.07
Maternelle Pierre Mendes France	Centre de loisirs 40 rue du Colonel Beltrame Olonne sur mer 85340 Les Sables d'Olonne	02 51 33 98 47
Elémentaire Marcel Baussais	Centre de loisirs 40 rue du Colonel Beltrame Olonne sur mer 85340 Les Sables d'Olonne	02 51 33 98 47
Maternelle René Millet	34, rue Séraphin Buton Le Château d'Olonne 85180 Les Sables d'Olonne	02.51.32.78.65
Elémentaire René Millet	34, rue Séraphin Buton Le Château d'Olonne 85180 Les Sables d'Olonne	02.51.32.78.65

Maternelle des Nouettes	15, rue George Sand Le Château d'Olonne 85180 Les Sables d'Olonne	02.51.95.12.20
Elémentaire des Nouettes	15, rue George Sand Le Château d'Olonne 85180 Les Sables d'Olonne	02.51.95.12.20
Maternelle de la Pironnière	107/113, rue Jules Ferry Le Château d'Olonne 85180 Les Sables d'Olonne	02.51.95.62.40
Elémentaire de la Pironnière	107/113, rue Jules Ferry Le Château d'Olonne 85180 Les Sables d'Olonne	02.51.95.62.40

#### L'accueil du matin

Un accueil payant est organisé les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin.

L'accueil débute à 7h30 et se termine à l'heure d'entrée en classe.

Les enfants arrivent de manière échelonnée et sont ensuite remis aux enseignants pour le début des enseignements. Des activités ludiques, calmes, sous forme de petits jeux sont proposées aux enfants par les animateurs.

Les objectifs recherchés sont d'accueillir les enfants avant le temps scolaire en respectant leurs rythmes de vie, leurs besoins et leurs envies et de permettre une transition en douceur entre la famille et la collectivité.

#### L'accueil du soir

Un accueil payant est organisé les lundis, mardis, jeudis et vendredis soirs.

L'accueil débute à la fin des enseignements et se termine à 19h00. Un goûter est servi aux enfants.

L'accueil du soir est organisé en trois temps :

- de la fin des enseignements à 17h00 : goûter et temps libre
- de 17h00 à 18h00 : les enfants peuvent choisir
  - soit de participer à une activité thématique structurée
  - soit de participer à des activités ludiques ou sportives libres
  - soit d'effectuer leur travail scolaire dans une salle au calme
- de 18h00 à 19h00 : les enfants peuvent choisir :
  - soit de participer à des activités ludiques ou sportives libres
  - soit d'effectuer leur travail scolaire dans une salle au calme

La thématique des activités structurées changera au retour de chaque période de vacances. Les thématiques seront connues 1 mois avant le début de chaque nouvelle période. Vous disposerez de 15 jours pour inscrire votre enfant à ces thématiques. Les démarches sont à effectuer sur les accueils périscolaires.

**La participation à ces activités thématiques structurées implique que vous ne veniez pas chercher votre enfant avant 18h00.** En effet, un temps de présence fixe est nécessaire pour la bonne réalisation de ces activités.

Quelques exemples d'activités : théâtre, danse, grands jeux, jeux de société,...

Période	Sur les accueils périscolaires , période pendant laquelle vous pourrez : connaître les thématiques d'activités et inscrire votre enfant
P1 : du 16 septembre au 20 octobre 2019	Du 2 au 13 septembre 2019
P2 : du 4 novembre au 20 décembre 2019	Du 7 au 18 octobre 2019 (soit 15 jours avant les congés d'automne)
P3 : du 6 janvier au 14 février 2020	Du 9 au 20 décembre 2019 (soit 15 jours avant les congés de Noël)
P4 : du 2 mars au 10 avril 2020	Du 3 au 14 février 2020 (soit 15 jours avant les congés d'hiver)
P5 : du 27 avril au 3 juillet 2020	Du 30 mars au 10 avril 2020 (soit 15 jours avant les congés de printemps)

Organisation de l'accueil du soir			
De la fin des enseignements à 17h00 :	Goûter et temps libre	Vous pouvez venir chercher votre enfant sur ce créneau à l'heure qui vous convient	Confirmation de la pré-inscription aux accueils au moyen du feuillet bleu
De 17h00 à 18h00 les enfants peuvent choisir :	-soit de participer à une activité thématique structurée	Vous devez venir chercher votre enfant à 18h00.  <b><u>Il n'y aura pas de sortie des enfants inscrits à l'activité avant 18h00</u></b>	Confirmation de la pré-inscription aux accueils au moyen du feuillet bleu + Vous devrez procéder à une inscription spécifique de votre enfant sur le site d'accueil.
	-soit de participer à des activités libres	Vous pouvez venir chercher votre enfant sur ce créneau à l'heure qui vous convient	Confirmation de la pré-inscription aux accueils au moyen du feuillet bleu
	-soit de s'isoler pour effectuer leur travail scolaire	Vous pouvez venir chercher votre enfant sur ce créneau à l'heure qui vous convient	Confirmation de la pré-inscription aux accueils au moyen du feuillet bleu
De 18h00 à 19h00 les enfants peuvent choisir :	-soit de participer à des activités ludiques ou sportives libres	Vous pouvez venir chercher votre enfant sur ce créneau à l'heure qui vous convient	Confirmation de la pré-inscription aux accueils au moyen du feuillet bleu
	-soit de s'isoler pour effectuer leur travail scolaire	Vous pouvez venir chercher votre enfant sur ce créneau à l'heure qui vous convient	Confirmation de la pré-inscription aux accueils au moyen du feuillet bleu

S'agissant des activités « libres » : les animateurs proposeront des petits pôles d'activités éducatives, sportives ou culturelles simples. Des activités plus calmes seront également proposées aux enfants qui ont besoin de se ressourcer après leur journée de classe (lecture, temps libre).

## C : L'accueil du mercredi

### Organisation de l'accueil du mercredi

Votre enfant pourra fréquenter l'accueil de loisirs le mercredi, de 7h30 à 18h30.

INSCRIPTION AUPRÈS DU GUICHET UNIQUE OU LORS DES PERMANENCES.

Vous pourrez inscrire votre enfant au centre de loisirs de votre choix (celui des Sables, celui du Château ou celui d'Olonne).

L'accueil du mercredi représente un des principaux lieux de socialisation en dehors du temps scolaire. Les objectifs sont surtout d'offrir la possibilité à chacun de découvrir l'autre et les règles de vie en collectivité. Il s'agit aussi de développer la découverte et la pratique de différentes activités socio-culturelles (activités artistique et culturelles, activités sportives et de plein air, éducation à la citoyenneté et découverte de l'environnement local).

Les enfants peuvent profiter d'activités diverses (activités manuelles, jardinage, bricolage,...).et de sorties (forêt, manège, médiathèque, piscine, karting, bowling,...), participer à des grands jeux,..

Les thématiques sont adaptées aux différentes tranches d'âge.

### **FORMULES DE FRÉQUENTATION :**

Plusieurs formules sont possibles :

Accueil de loisirs le mercredi  
**FORMULE demi-journée avec repas**  
 (pour les 3 centres de loisirs)

Vous disposez de 2 formules d'inscription :

<b>Matin avec repas :</b>	Vous devez : -accompagner votre enfant entre 7h30 et 9h00* -et venir le chercher entre 13h30 et 14h00*
<b>Après-midi avec repas :</b>	Vous devez : -accompagner votre enfant entre 11h45 et 12h15* -et venir chercher votre enfant entre 17h30 et 18h30*

Accueil de loisirs le mercredi  
**FORMULE demi-journée sans repas**  
(pour les 3 centres de loisirs)

Vous disposez de 2 formules d'inscription :

<b>Matin sans repas :</b>	Vous devez : -accompagner votre enfant entre 7h30 et 9h00* -et venir le chercher entre 11h45 et 12h15*
<b>Après-midi sans repas :</b>	Vous devez : -accompagner votre enfant entre 13h30 et 14h00* -et venir le chercher entre 17h30 et 18h30*

Accueil de loisirs le mercredi  
**FORMULE journée**  
(pour les 3 centres de loisirs)

Vous pourrez déposer votre enfant le matin sur l'accueil de loisirs entre 7h30 et 9h00\*.  
Le soir, vous pourrez venir récupérer votre enfant entre 17h30 et 18h30\*.

Accueil de loisirs le mercredi  
**FORMULE journée avec navette**  
(uniquement pour le centre des Sables)

S'agissant de l'accueil de loisirs de l'Armandèche (Sables d'Olonne), pour les familles qui le souhaitent et sur inscription l'organisation d'une navette gratuite à partir du groupe scolaire Clemenceau est proposée.

Les familles peuvent accompagner leurs enfants à l'accueil de l'école Clemenceau (structure plus centrale) dès 7h30 jusqu'à 9h00\*. Une navette gratuite passe les prendre à 9h00 pour les conduire à l'Armandèche et les raccompagne le soir pour 17h45.

Les parents pourront venir récupérer leurs enfants sur l'accueil de loisirs Clemenceau de 17h45 à 18h30\*. **Seuls les enfants inscrits en journée avec repas peuvent bénéficier de ce service.**

\* les horaires peuvent d'être modifiés en fonction des activités.

Inscription à l'accueil du mercredi
-------------------------------------

Pour que votre enfant bénéficie de l'accueil de loisirs le mercredi, vous devez procéder à son inscription. Vous pouvez inscrire votre enfant à l'année ou de manière ponctuelle.

Vous pouvez bénéficier de différents modes de tarification : à l'unité ou au forfait (à compter de 3 mercredis par mois).

Si vous souhaitez bénéficier d'un mode de tarification au forfait (pour une fréquentation de 3, 4 ou 5 mercredis dans le mois), **le même mode de fréquentation doit être retenu pour l'ensemble des fréquentations souhaitées du mois** (ex : en janvier, mode journée complète pour les 3 mercredis souhaités).

Vous pourrez changer de mode de fréquentation pour le mois suivant (ex : en février : mode demi-journée pour les 4 mercredis souhaités).

Si vous envisagez que votre enfant fréquente régulièrement le centre de loisirs, vous pouvez l'inscrire au moyen du feuillet ci-joint.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant de manière ponctuelle, vous devrez remplir obligatoirement avant le début de l'accueil un calendrier de fréquentation. Ce calendrier que vous trouverez sur le site de la ville, sur les accueils de loisirs et dans les accueils périscolaires et à remettre, une fois complété à l'équipe d'animation de l'accueil. **Ce calendrier est à remettre au moins 8 jours avant le 1<sup>er</sup> jour du mois de fréquentation souhaité** ( ex : je souhaite fréquenter le mercredi 26 septembre, je dois déposer mon calendrier avant le 1<sup>er</sup> septembre).

Cette mesure permet d'ajuster le nombre d'animateurs au nombre d'enfants à accueillir et de garantir ainsi la sécurité des enfants et la qualité des animations proposées.

Dans tous les cas (inscription régulière ou au forfait), vous pouvez annuler l'inscription de votre enfant jusqu'à 48h00 à l'avance et dans ce cas, vous ne serez pas facturé (**annulation impérative au plus tard le lundi avant 12h00 pour le mercredi suivant**).

<b>En cas d'annulation dans un délais inférieur à 48h00, et sauf situation exceptionnelle ou maladie (un justificatif vous sera alors demandé), vous serez facturé.</b>
---

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS PROPOSÉES :**

Centre de loisirs de l'Armandèche	51 bis, rue Montauban 85100 Les Sables d'Olonne	02 51 32 09 73
Centre de loisirs des Plesses	2, rue Denis Papin 85180 Le Château d'Olonne	02 51 21 47 22
Centre de loisirs d'Olonne sur Mer	40 rue des Anciens Combattants AFN 85340 Olonne sur Mer	02 51 33 98 47



## Questions diverses

→Mon enfant a une intolérance alimentaire, une allergie, que dois-je faire ?

Il vous appartient de vous rapprocher du Médecin Scolaire (02 51 21 10 30) qui vous donnera un Projet d'Accueil Individualisé. Ensuite, vous devez vous rapprocher du service Education-Jeunesse.

→Mon enfant est en garde alternée, comment payer ?

Nous vous invitons à vous rapprocher du service Education Jeunesse qui vous fournira tous les renseignements.

→Mon enfant est scolarisé aux Sables d'Olonne mais je n'habite pas la commune ?

Vous devrez vous acquitter du tarif Hors commune si vous résidez hors de la nouvelle commune des Sables d'Olonne.

→J'ai inscrit mon enfant le mercredi à l'année mais je peux exceptionnellement le garder mercredi prochain. Comment faire ?

Vous pouvez annuler l'inscription de votre enfant jusqu'à 48h00 à l'avance et dans ce cas, vous ne serez pas facturé (**annulation impérative au plus tard le lundi avant 12h00 pour le mercredi suivant**). En cas d'annulation dans un délai inférieur à 48h00, et sauf situation exceptionnelle ou maladie (un justificatif vous sera alors demandé), vous serez facturé.

→Je souhaite que mon enfant participe à une activité thématique structurée en accueil du soir mais je veux le récupérer à 17h45.

Ce n'est pas possible. Les enfants inscrits à l'activité thématique structurée doivent rester jusqu'à 18h00.

→Je rencontre des difficultés pour le paiement de mes factures, à qui puis-je m'adresser ?

Vous pouvez en premier lieu prendre contact avec le service Education Jeunesse qui pourra utilement vous conseiller. Vous pouvez aussi vous rapprocher du Centre Communal d'Action Sociale qui pourra momentanément, suivant les situations, participer au paiement partiel des factures.

→A quelle fréquence vais-je recevoir mes factures ?

Vous recevrez une facture tous les mois, vers le 11 du mois.

→Où puis-je trouver des calendriers de fréquentation ?

Vous pouvez trouver les calendriers de fréquentation sur tous les accueils de loisirs périscolaires, sur les centres de loisirs et sur le site internet de la ville.

→Puis-je payer par chèques vacances ?

Les chèques vacances sont acceptés pour le paiement des petites vacances et des grandes vacances.

## L'organisation de la semaine scolaire

Écoles	Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Maternelle La Chaume</b>	Accueil du matin	7h30 / 8h30	7h30 / 8h30	Centre de loisirs de 7h30 à 18h30	7h30 / 8h30	7h30 / 8h30
	Horaires scolaires	8h30 / 12h00	8h30 / 12h00		8h30 / 12h00	8h30 / 12h00
	Pause méridienne	12h00 / 13h30	12h00 / 13h30		12h00 / 13h30	12h00 / 13h30
	Horaires scolaires	13h30 / 16h00	13h30 / 16h00		13h30 / 16h00	13h30 / 16h00
	Accueil du soir (dont goûter)	16h00 / 19h00	16h00 / 19h00		16h00 / 19h00	16h00 / 19h00
<b>Elémentaire PE Pajot</b>	Accueil du matin	7h30 / 8h40	7h30 / 8h40	Centre de loisirs de 7h30 à 18h30	7h30 / 8h40	7h30 / 8h40
	Horaires scolaires	8h40 / 12h10	8h40 / 12h10		8h40 / 12h10	8h40 / 12h10
	Pause méridienne	12h10 / 13h40	12h10 / 13h40		12h10 / 13h40	12h10 / 13h40
	Horaires scolaires	13h40 / 16h10	13h40 / 16h10		13h40 / 16h10	13h40 / 16h10
	Accueil du soir (dont goûter)	16h10 / 19h00	16h10 / 19h00		16h10 / 19h00	16h10 / 19h00
<b>Elémentaire et maternelle Clemenceau</b>	Accueil du matin	7h30 / 8h45	7h30 / 8h45	Centre de loisirs de 7h30 à 18h30	7h30 / 8h45	7h30 / 8h45
	Horaires scolaires	8h45 / 12h00	8h45 / 12h00		8h45 / 12h00	8h45 / 12h00
	Pause méridienne	12h00 / 13h30	12h00 / 13h30		12h00 / 13h30	12h00 / 13h30
	Horaires scolaires	13h30 / 16h15	13h30 / 16h15		13h30 / 16h15	13h30 / 16h15
	Accueil du soir (dont goûter)	16h15 / 19h00	16h15 / 19h00		16h15 / 19h00	16h15 / 19h00
<b>Elémentaire Centre</b>	Accueil du matin	7h30 / 8h30	7h30 / 8h30	Centre de loisirs de 7h30 à 18h30	7h30 / 8h30	7h30 / 8h30
	Horaires scolaires	8h30 / 12h00	8h30 / 12h00		8h30 / 12h00	8h30 / 12h00
	Pause méridienne	12h00 / 13h45	12h00 / 13h45		12h00 / 13h45	12h00 / 13h45
	Horaires scolaires	13h45 / 16h15	13h45 / 16h15		13h45 / 16h15	13h45 / 16h15
	Accueil du soir (dont goûter)	16h15 / 19h00	16h15 / 19h00		16h15 / 19h00	16h15 / 19h00
<b>Maternelle des Jardins</b>	Accueil du matin	7h30 / 8h40	7h30 / 8h40	Centre de loisirs de 7h30 à 18h30	7h30 / 8h40	7h30 / 8h40
	Horaires scolaires	8h40 / 12h10	8h40 / 12h10		8h40 / 12h10	8h40 / 12h10
	Pause méridienne	12h10 / 13h55	12h10 / 13h55		12h10 / 13h55	12h10 / 13h55
	Horaires scolaires	13h55 / 16h25	13h55 / 16h25		13h55 / 16h25	13h55 / 16h25
	Accueil du soir (dont goûter)	16h25 / 19h00	16h25 / 19h00		16h25 / 19h00	16h25 / 19h00

Écoles	Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Maternelle René Millet</b>	Accueil du matin	7h30 / 8h55	7h30 / 8h55	Centre de loisirs de 7h30 à 18h30	7h30 / 8h55	7h30 / 8h55
	Horaires scolaires	8h55 / 12h00	8h55 / 12h00		8h55 / 12h00	8h55 / 12h00
	Pause méridienne	12h00 / 13h30	12h00 / 13h30		12h00 / 13h30	12h00 / 13h30
	Horaires scolaires	13h30 / 16h25	13h30 / 16h25		13h30 / 16h25	13h30 / 16h25
	Accueil du soir (dont goûter)	16h25 / 19h00	16h25 / 19h00		16h25 / 19h00	16h25 / 19h00
<b>Elémentaire René Millet</b>	Accueil du matin	7h30 / 9h00	7h30 / 9h00	Centre de loisirs de 7h30 à 18h30	7h30 / 9h00	7h30 / 9h00
	Horaires scolaires	9h00 / 12h00	9h00 / 12h00		9h00 / 12h00	9h00 / 12h00
	Pause méridienne	12h00 / 13h30	12h00 / 13h30		12h00 / 13h30	12h00 / 13h30
	Horaires scolaires	13h30 / 16h30	13h30 / 16h30		13h30 / 16h30	13h30 / 16h30
	Accueil du soir (dont goûter)	16h30 / 19h00	16h30 / 19h00		16h30 / 19h00	16h30 / 19h00
<b>Maternelle des Nouettes</b>	Accueil du matin	7h30 / 8h55	7h30 / 8h55	Centre de loisirs de 7h30 à 18h30	7h30 / 8h55	7h30 / 8h55
	Horaires scolaires	8h55 / 12h00	8h55 / 12h00		8h55 / 12h00	8h55 / 12h00
	Pause méridienne	12h00 / 13h30	12h00 / 13h30		12h00 / 13h30	12h00 / 13h30
	Horaires scolaires	13h30 / 16h25	13h30 / 16h25		13h30 / 16h25	13h30 / 16h25
	Accueil du soir (dont goûter)	16h25 / 19h00	16h25 / 19h00		16h25 / 19h00	16h25 / 19h00
<b>Elémentaire des Nouettes</b>	Accueil du matin	7h30 / 9h00	7h30 / 9h00	Centre de loisirs de 7h30 à 18h30	7h30 / 9h00	7h30 / 9h00
	Horaires scolaires	9h00 / 12h00	9h00 / 12h00		9h00 / 12h00	9h00 / 12h00
	Pause méridienne	12h00 / 13h30	12h00 / 13h30		12h00 / 13h30	12h00 / 13h30
	Horaires scolaires	13h30 / 16h30	13h30 / 16h30		13h30 / 16h30	13h30 / 16h30
	Accueil du soir (dont goûter)	16h30 / 19h00	16h30 / 19h00		16h30 / 19h00	16h30 / 19h00
<b>Primaire Pironnière</b>	Accueil du matin	7h30 / 9h00	7h30 / 9h00	Centre de loisirs de 7h30 à 18h30	7h30 / 9h00	7h30 / 9h00
	Horaires scolaires	9h00 / 12h00	9h00 / 12h00		9h00 / 12h00	9h00 / 12h00
	Pause méridienne	12h00 / 13h30	12h00 / 13h30		12h00 / 13h30	12h00 / 13h30
	Horaires scolaires	13h30 / 16h30	13h30 / 16h30		13h30 / 16h30	13h30 / 16h30
	Accueil du soir (dont goûter)	16h30 / 19h00	16h30 / 19h00		16h30 / 19h00	16h30 / 19h00

Écoles	Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi
<b>Elémentaire et maternelle René Guy Cadou</b>	Accueil du matin	7H30 / 8h45	7H30 / 8h45	Centre de loisirs de 7h30 à 18h30	7H30 / 8h45	7H30 / 8h45
	Horaires scolaires	8h45 / 12h00	8h45 / 12h00		8h45 / 12h00	8h45 / 12h00
	Pause méridienne	12h00 / 13h45	12h00 / 13h45		12h00 / 13h45	12h00 / 13h45
	Horaires scolaires	13h45 / 16h30	13h45 / 16h30		13h45 / 16h30	13h45 / 16h30
	Accueil du soir (dont goûter)	16h30 / 19h00	16h30 / 19h00		16h30 / 19h00	16h30 / 19h00
<b>Maternelle Pierre Mendès France</b>	Accueil du matin	7h30 / 9h00	7h30 / 9h00	Centre de loisirs de 7h30 à 18h30	7h30 / 9h00	7h30 / 9h00
	Horaires scolaires	9h00 / 12h00	9h00 / 12h00		9h00 / 12h00	9h00 / 12h00
	Pause méridienne	12h00 / 13h30	12h00 / 13h30		12h00 / 13h30	12h00 / 13h30
	Horaires scolaires	13h30 / 16h30	13h30 / 16h30		13h30 / 16h30	13h30 / 16h30
	Accueil du soir (dont goûter)	16h30 / 19h00	16h30 / 19h00		16h30 / 19h00	16h30 / 19h00
<b>Elémentaire Marcel Baussais</b>	Accueil du matin	7h30 / 9h00	7h30 / 9h00	Centre de loisirs de 7h30 à 18h30	7h30 / 9h00	7h30 / 9h00
	Horaires scolaires	9h00 / 12h00	9h00 / 12h00		9h00 / 12h00	9h00 / 12h00
	Pause méridienne	12h00 / 13h30	12h00 / 13h30		12h00 / 13h30	12h00 / 13h30
	Horaires scolaires	13h30 / 16h30	13h30 / 16h30		13h30 / 16h30	13h30 / 16h30
	Accueil du soir (dont goûter)	16h30 / 19h00	16h30 / 19h00		16h30 / 19h00	16h30 / 19h00

# Tarifs

## Pour mémoire :

\* La navette Clemenceau le mercredi est gratuite.

Restauration						
Repas enfants	2,95 €					
Accueil Périscolaire						
QF	0/500	501/700	701/900	901/1200	> 1200	Sans quotient
Tarifs Mat h	0,90 €	1,08 €	1,30 €	1,43 €	1,50 €	1,50 €
Tarifs Soir	1,53 €	1,62 €	2,03 €	2,19 €	2,28 €	2,28 €
Tarifs Mat h + Soir	2,31 €	2,57 €	3,16 €	3,44 €	3,60 €	3,60 €
Centre de Loisirs						
Mercredi						
QF	0/500	501/700	701/900	901/1200	> 1200	Sans quotient
Tarifs Journée	6,22 €	7,76 €	9,28 €	10,75 €	10,90 €	10,90 €
Tarifs 1/2j sans repas	2,39 €	2,88 €	3,59 €	4,14 €	4,75 €	4,75 €
Tarifs 1/2j avec repas	4,28 €	5,35 €	6,37 €	6,70 €	6,78 €	6,78 €
Tarifs Forfait 3 mercredis journée (-6%)	17,54 €	21,88 €	26,17 €	30,32 €	30,74 €	30,74 €
Tarifs Forfait 3 mercredis 1/2 journée sans repas (-6%)	6,74 €	8,12 €	10,12 €	11,67 €	13,40 €	13,40 €
Tarifs Forfait 3 mercredis 1/2 journée avec repas (-6%)	12,07 €	15,09 €	17,96 €	18,89 €	19,12 €	19,12 €
Tarifs Forfait 4 mercredis journée (-8%)	22,89 €	28,56 €	34,15 €	39,56 €	40,11 €	40,11 €
Tarifs Forfait 4 mercredis 1/2 journée sans repas (-8%)	8,80 €	10,60 €	13,21 €	15,24 €	17,48 €	17,48 €
Tarifs Forfait 4 mercredis 1/2 journée avec repas (-8%)	15,75 €	19,69 €	23,44 €	24,66 €	24,95 €	24,95 €
Tarifs Forfait 5 mercredis journée (-10%)	27,99 €	34,92 €	41,76 €	48,38 €	49,05 €	49,05 €
Tarifs Forfait 5 mercredis 1/2 journée sans repas (-10%)	10,76 €	12,96 €	16,16 €	18,63 €	21,38 €	21,38 €
Tarifs Forfait 5 mercredis 1/2 journée avec repas (-10%)	19,26 €	24,08 €	28,67 €	30,15 €	30,51 €	30,51 €
Tarif hors commune	+25 %	+25 %	+25 %	+25 %	+25 %	+25 %

Tarif retard : Le montant de ce tarif « retard » correspond au prix de la prestation (en cas de forfait, le montant du tarif « retard » est ramené au coût journée). La famille devant aussi bien entendu s'acquitter du prix de la prestation en plus.

## D : PETITE VACANCES

### Inscription au Centre de Loisirs : Petites et Grandes Vacances

Votre enfant pourra fréquenter l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30. Vous pouvez déposer votre enfant entre 7h30 et 9h puis venir le rechercher entre 17h30 et 18h30.

Vous pourrez inscrire votre enfant au centre de loisirs de votre choix (quartier des Sables d'Olonne, quartier du Château d'Olonne ou quartier d'Olonne sur Mer).

Centre de loisirs de l'Armandèche	51 bis, rue Montauban 85100 Les Sables d'Olonne
Centre de loisirs des Plesses	2, rue Denis Papin Le Château d'Olonne 85180 Les Sables d'Olonne
Centre de loisirs d'Olonne sur Mer	40 rue du Colonel Beltrame Olonne sur Mer 85340 Les Sables d'Olonne

Les thématiques et animations proposées sont adaptées aux différentes tranches d'âge.

Pour que votre enfant bénéficie de l'accueil de loisirs, vous devez procéder à son inscription uniquement auprès du Guichet Unique du service Education Jeunesse au moins 8 jours avant le 1<sup>er</sup> jour de la semaine de vacances choisi.

Cette mesure permet d'ajuster le nombre d'animateurs au nombre d'enfants à accueillir et de garantir ainsi la sécurité des enfants et la qualité des animations proposées.

Dans tous les cas, vous pouvez annuler ou modifier l'inscription de votre enfant jusqu'à 8 jours avant le premier jour de la semaine d'inscription, dans ce cas, vous ne serez pas facturé.

**En cas d'annulation dans un délai inférieur à 8 jours, et sauf situation exceptionnelle ou maladie (un justificatif vous sera alors demandé), vous serez facturé.**

Pour les centres de loisirs des quartiers du Château d'Olonne et d'Olonne sur Mer, les inscriptions se font à la semaine en journée complète avec repas.

Pour le centre de loisirs de l'Armandèche du **quartier des Sables d'Olonne les inscriptions se font à la semaine, en journée complète avec repas ou en demi-journée sans repas** (Attention dans ce cas inscription soit le matin, soit l'après-midi pour toute la semaine). Pour une inscription à la semaine en demi-journée, vous pouvez venir chercher votre enfant entre 11h45 et 12h15 (inscription le matin) ou venir l'accompagner entre 13h30 et 14h (inscription l'après-midi).

S'agissant de l'accueil de loisirs de l'Armandèche (Sables d'Olonne), pour les familles qui le souhaitent et sur inscription l'organisation d'une navette gratuite à partir du groupe scolaire Clemenceau est proposée.

Les familles peuvent accompagner leurs enfants à l'accueil de l'école Clemenceau (structure plus centrale) dès 7h30 jusqu'à 9h00\*. Une navette gratuite passe les prendre à 9h00 pour les conduire à l'Armandèche et les raccompagne le soir pour 17h45.

Les parents pourront venir récupérer leurs enfants sur l'accueil de loisirs Clemenceau de 17h45 à 18h30\*. **Seuls les enfants inscrits en journée avec repas peuvent bénéficier de ce service.**

\* les horaires peuvent d'être modifiés en fonction des activités.

Vous pouvez bénéficier de différents modes de tarification :

Vacances (petites vacances)						
QF	0/500	501/700	701/900	901/1200	> 1200	Sans quotient
Tarifs Forfait 1 semaine Journée	31,10 €	38,80 €	46,40 €	53,75 €	54,50 €	54,50 €
Tarifs Forfait 2 semaines Journée	62,20 €	77,60 €	92,80 €	107,50 €	109,00 €	109,00 €
Tarifs Forfait 1 semaine 1/2j sans repas (uniquement ALS H Les Sables)	11,95 €	14,40 €	17,95 €	20,70 €	23,75 €	23,75 €
Tarifs Forfait 2 semaines 1/2j sans repas (uniquement ALS H Les Sables)	23,90 €	28,80 €	35,90 €	41,40 €	47,50 €	47,50 €
Tarif hors commune	+25 %	+25 %	+25 %	+25 %	+25 %	+25 %

En cas de jour fériés durant la semaine, une journée sera déduite.

La Caisse d'Allocation Familiale Vendée est partenaire de la Ville des Sables d'Olonne, elle soutient le développement et le fonctionnement des structures d'accueil de loisirs, qui sont déclarés auprès des services Départementaux de la Cohésion Sociale,

